RCS : LA ROCHELLE
Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00312
Numéro SIREN : 398 285 403
Nom ou dénomination : SARL ABCI

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt 4815

SARL A.B.C.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 6, rue Amelot – 17000 LA ROCHELLE
R.C.S. LA ROCHELLE B 398285403

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 juin 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
De l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le déficit de l'exercice s'élève à 458,61 euros.
Elle décide d'affecter ce montant de la façon suivante :

- Au report à nouveau 458,61 euros.

- A la distribution aux associés à titre de dividendes 0 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont prélevés à la source.

ANNEE	DIVIDENDE BRUT	RETENUE A LA SOURCE	DIVIDENDE NET
2019	Néant	Néant	Néant
2018	Néant	Néant	Néant
2017	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mises aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

SARL A.B.C.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 9, rue Amelot – 17000 LA ROCHELLE
R.C.S. LA ROCHELLE B 398285403

PROCES-VERBAL DES DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 juin 2021

L'an deux mille vingt et un
Le 4 juin, à 18 heures

Les associés de la Société A.B.C.I, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation régulièrement faite par la gérance.

L'Assemblée est présidée par Madame Nathalie BABIN en sa qualité de Gérante.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Après avoir déclaré qu'elle possède personnellement	
Parts, ci	251 parts
La Présidente constate que sont présent à la réunion :	
Madame Christine GACHET, propriétaire de	
Parts, ci	249 parts
TOTAL DES PARTS REPRESENTEES	500 parts

Donnant droit à un nombre égal de voix.

La Présidente constate ainsi que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales. En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance.**
- **Affectation du résultat de l'exercice.**
- **Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 233-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard.**
- **Ratification de la rémunération de la gérance.**

NB CG

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020

- Le rapport de gestion établi par la gérance.

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.
- Le texte des résolutions qui seront soumises au vote de l'Assemblée.

La présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tel qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et ce rapport.

Elle prend acte du fait qu'aucune dépense ou charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été engagée au cours de l'exercice.

L'Assemblée Générale donne en conséquence à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat l'exercice se traduit par un déficit s'élevant à 458,61 Euros.
Elle décide d'affecter ce montant de la façon suivante :

- Au report à nouveau 458,61 euros.

- A la distribution aux associés à titre de dividendes 0 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont prélevés à la source.

ANNEE	DIVIDENDE BRUT	RETENUE A LA SOURCE	DIVIDENDE NET
2019	Néant	Néant	Néant
2018	Néant	Néant	Néant
2017	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mises aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant précisé que les associés intéressés n'ont pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle versée à la gérance au cours de l'exercice écoulé, savoir la somme de 35 000 euros.

A cette rémunération s'ajoute la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires et complémentaires d'assurance maladie, vieillesse et d'allocations familiales dues au titre de l'affiliation de la Gérante au régime des travailleurs non-salariés ainsi que les cotisations d'assurances entrant dans le cadre de la Loi Madelin.

La Gérante a également été remboursée, sur justificatifs, d'un montant de 5 403,45 euros au titre des frais professionnels.

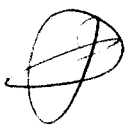
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que la gérante n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés présents.

Nathalie BABIN



Christine GACHET



SARL A.B.C.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 9, rue Amelot – 17000 LA ROCHELLE
R.C.S. LA ROCHELLE B 398285403

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE.

- Examen des comptes et résultat.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif. Nous vous rappelons également que le présent exercice a une durée de douze mois et que l'exercice précédent avait également une durée de douze mois.

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020 12 mois	Du 01/01/2019 au 31/12/2019 12 mois	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Production vendue : services	299194	383112	-83918	-21,90%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**299194**	**383112**	**-83918**	**-21,90%**
Autres produits d'exploitation				
Reprises / amort et prov, tranf charges				
Autres produits d'exploitation	21,24	217	-196	-90,21%
Total des produits	**299215**	**383329**	**-84114**	**-21,94%**
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	56224	59955	-3731	-6,22%
Impôts taxes et versements assimilés	7064	5850	1214	20,76%
Salaires et traitements	169559	190296	-20737	-10,90%
Charges sociales	65335	75406	-10071	-13,36%
Dotations aux amortis s/ immob	1640	1284	356	27,69%
Autres charges	7	14	-7	-49,79%
Total des charges d'exploitation	**299829**	**332805**	**-32976**	**-9,91%**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-614**	**50524**	**-51138**	**-101,21%**
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	154,92	814	-659	-80,97%
Total des produits financiers	**155**	**814**	**-659**	**-80,97%**
RESULTAT FINANCIER	**155**	**814**	**-659**	**-80,97%**
RESULTATCOURANT AVANT IMPÔTS	**-459**	**51338**	**-51797**	**-100,89%**
Charges exceptionnelles		2069	-2069	
Produits exceptionnels		1249	-1249	
Impôts sur les bénéfices		6317	-6317	
TOTAL DES PRODUITS	**299370**	**384143**	**-84773**	**-22,07%**
TOTAL DES CHARGES	**299829**	**332805**	**-32976**	**-9,91%**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-459**	**51338**	**-51797**	**-100,89%**

De l'examen du tableau de financement nous concluons que :

Notre fonds de roulement net global s'élève à 159 297 € contre 194 423 € en 2019.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

En raison de la crise sanitaire la conjoncture économique s'est avérée difficile. La fermeture complète de l'agence du 15 mars au 11 mai a largement fait diminuer notre activité, principalement dans l'activité négoce. Nous avons également des difficultés à louer les biens qui nous sont donnés en gestion, Nous constatons pour l'année 2020 une baisse de notre chiffre d'affaires de 83 918 € soit 21.90% par rapport à 2019. Ceci est principalement du aux honoraires sur les ventes d'immeubles.
Nous avons toujours des difficultés à trouver des locataires pour l'ensemble des immeubles que nous avons en proposition à la location.
L'activité de syndic de copropriété continue à se développer et nous continuons à signer de nouveaux mandats.
Nous devons cependant rester très vigilants sur l'évolution de nos frais généraux afin de garder une trésorerie et un résultat positif.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous avions constaté un bon démarrage au niveau des ventes d'immeubles début 2021et nous espérons que cette évolution favorable ce maintiendra tout au long de ce nouvel exercice, malheureusement l'épidémie de coronavirus avec les contraintes sanitaires qui nous sont imposées, ne vont pas en faveur d'un rebond de notre chiffre d'affaires.

II – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT.

Les comptes annuels de l'exercice font ressortir un déficit de 458,61 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au report à nouveau 458,61 €

- A la distribution aux associés au titre de dividendes 0 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont prélevés à la source.

ANNEE	DIVIDENDE BRUT	RETENUE A LA SOURCE	DIVIDENDE NET
2019	Néant	Néant	Néant
2018	Néant	Néant	Néant

2017	Néant	Néant	Néant

III – INFORMATIONS LEGALES.

Avant de passer au texte des résolutions soumises à votre approbation, nous tenons à signaler à votre attention les éléments suivants :

1) Prises de participation et participation réciproque.

Aucune prise de participation et participation réciproque ne sont à signaler.

2) Dépenses somptuaires.

Aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été engagée au cours de l'exercice.

3) Changement de présentation et de méthode d'évaluation des comptes.

Aucun changement de présentation et de méthode d'évaluation des comptes n'est à signaler.

4) Activités de la Société en matière de recherche et développement.

Aucune activité de la Société en matière de recherche et de développement n'est à signaler.

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEES.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 et suivants du Code de Commerce, afin de les soumettre à votre approbation.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LA GERANCE

SARL A.B.C.I.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 9, rue Amelot – 17000 LA ROCHELLE
R.C.S. LA ROCHELLE B 398285403

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 juin 2021

Conformément à l'article L 223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres Sociétés dans lesquelles le Gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction ou serait associé indéfiniment responsable.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVIES DURANT L'EXERCICE :

CONVENTION 1

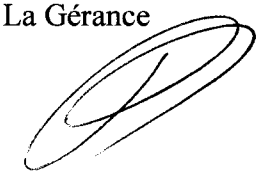
Le contrat de travail conclu par notre société avec Madame Christine GACHET s'est poursuivi normalement. Le montant de la rémunération brute pour l'exercice s'est élevé à 50754 €, compte tenu du treizième mois et de diverses primes. Le montant des frais remboursés sur justificatifs au cours de l'exercice s'est élevé à 2 473,24 euros.

CONVENTION II

Notre Société a conclu le 1 juillet 2016 un bail commercial avec Madame Nathalie BABIN et Madame Christine GACHET pour l'occupation du local situé 6 rue Amelot où se situe notre siège social et notre agence. Le loyer est fixé à douze mille euros par an (12 000 €) soit mille euros par mois (1 000 €) hors charges locatives. Ce loyer n'est pas soumis à la TVA.

CONVENTIONS NOUVELLES : Néant.

La Gérance



SARL A.B.C.I

6 rue Amelot

17000 LA ROCHELLE

AGENCE IMMOBILIERE

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

tgs FRANCE

EXPERTISE COMPTABLE

6 rue Lavoisier
17440 AYTRE
0546506197
la-rochelle@tgs-france.fr

www.tgs-france.fr

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A.B.C.I** relatifs à l'exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**685 221**	euros
Chiffre d'affaires :	**299 194**	euros
Résultat net comptable :	**-459**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AYTRE
Le 03/06/2021

Signature

Nicolas DURAND

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 749,49	6 749,49		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 476,22	1 371,24	104,98	400,22
	Autres immobilisations corporelles	11 554,12	7 013,54	4 540,58	5 884,93
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 880,00		2 880,00	2 880,00
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 189,47		1 189,47	1 189,47
	TOTAL (II)	23 849,30	15 134,27	8 715,03	10 354,62
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 246,05		7 246,05	8 067,24
	Autres créances	4 556,64		4 556,64	2 759,19
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	166 000,00		166 000,00	66 000,00
	DISPONIBILITES	497 836,92		497 836,92	562 940,09
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	866,12		866,12	4 186,12
	TOTAL (III)	676 505,73		676 505,73	643 952,64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	700 355,03	15 134,27	685 220,76	654 307,26
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 189,47	1 189,47
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622,45	7 622,45
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762,25	762,25
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	120 814,40	76 613,36
	Résultat de l'exercice	(458,61)	44 201,04
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	128 740,49	129 199,10
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		76,49
	Emprunts et dettes financières divers	39 271,21	75 578,92
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 600,10	4 299,98
	Dettes fiscales et sociales	78 518,15	71 752,83
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	436 090,81	373 399,94
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	556 480,27	525 108,16
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	685 220,76	654 307,26
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(458,61)	44 201,04
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	556 480,27	525 108,16
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		76,49

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2020	31/12/2019
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	299 193,92		299 193,92	383 111,98
Montant net du chiffre d'affaires	299 193,92		299 193,92	383 111,98
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits			21,24	217,18
Total des produits d'exploitation (1)			299 215,16	383 329,16
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			56 223,86	59 955,39
Impôts, taxes et versements assimilés			7 064,34	5 849,64
Salaires et traitements			169 558,59	190 296,08
Charges sociales du personnel			51 050,56	55 087,56
Cotisations personnelles de l'exploitant			14 284,72	20 318,20
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			1 639,59	1 284,18
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations				
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions				
Autres charges			7,03	14,01
Total des charges d'exploitation (2)			299 828,69	332 805,06
RESULTAT D'EXPLOITATION			(613,53)	50 524,10

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(613,53)	50 524,10
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	154,92	813,67
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	154,92	813,67
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	154,92	813,67
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(458,61)	51 337,77
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1 248,83
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 248,83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		2 068,56
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		2 068,56
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(819,73)
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		6 317,00
	TOTAL DES PRODUITS	299 370,08	385 391,66
	TOTAL DES CHARGES	299 828,69	341 190,62
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(458,61)	44 201,04

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées